

Conseil au territoire

Exemples d'actions d'accompagnement

**2017 : 1 % paysage RN 88
à la Croix de Mille**

**2018 : mise en place des
feuilles de route DDT-EPCI-FP
dans le cadre
de conseil au territoire**

**En 2019 : Evaluation
à mi-parcours
de la charte du PNRHL**

**2020 : préparation
d'un atelier
des territoires Flash
pour la commune d'Ambres**

La DDT assure une mission de conseil sur le domaine de l'aménagement auprès des collectivités principalement. Cette mission s'appuie notamment sur 3 référents territoriaux avec un profil d'ingénieur pluridisciplinaire.

Ces référents sont le point de contact de premier niveau des élus qui souhaitent solliciter la DDT

L'année 2020 a été marquée par la variété des thèmes traités pour le compte de nos partenaires : pôles d'échanges multimodaux, requalifications urbaines et centres bourgs, effondrements de berges, accompagnement sur le devenir de friches, etc.

En 2020, la DDT souhaite convenir avec chaque EPCI d'un cadre d'accompagnement des intercommunalités (2021-2023) Il sera élaboré conjointement afin qu'il corresponde au mieux à leurs attentes

La DDT est également présente au côté de la préfecture sur les programmes portés par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, qui se mettent en place localement, comme Action Cœur de Ville, petites villes de demain.



Effondrement de berges



Friche industrielle